

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2015**

Délibération
n°2015.07. 97.B

**Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha - Travaux de
construction - Lot n°
7 "menuiseries
intérieures" : avenant
n°4**

LE 9 JUILLET DEUX MILLE QUINZE à 16h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Château de Fléac – 4 rue du Château 16730 FLEAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2015**

Secrétaire de séance : Isabelle FOSTAN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANÉAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2015**DELIBERATION
N° 2015.07. 97.B**PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUXRapporteur : Madame GODICHAUD**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N°
7 "MENUISERIES INTERIEURES" : AVENANT N°4**

Par délibération n°78 B du 23 juin 2011, modifiée par délibération n°113 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission pour les marchés adaptés du 21 juin 2012 a donné un avis favorable à l'attribution du lot n°7 « menuiseries intérieures » à la société EGTB SUTRE sise Le Bois Chadutaud à ASNIERES SUR NOUERE (16290) pour un montant de 402 253,20 € HT.

Par délibération n°64 B du 19 juin 2014, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus-value de 3 445,80 € HT qui a porté le montant total du marché à 405 699,00 € HT.

Par délibération n°131 B du 27 novembre 2014, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 en moins-value de 690,80 € HT qui a ramené le montant total du marché à 405 008,20 € HT.

Par délibération n°25 B du 12 mars 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°3 d'un montant en moins-value de 47 904,40 € HT qui a ramené le montant du marché à 357 103,80 € HT.

Il est nécessaire de prendre en compte les modifications suivantes :

Travaux en plus-value :

- ouvrant dans huisserie bois située dans l'espace multimédia du Monde Imaginer	205,00 € HT
- meuble vasque prévu aux sanitaires du R+2 d'un Monde à l'Autre	5 495,00 € HT
- trappe pour isolation thermique de l'accès au local climatisation derrière l'amphithéâtre	568,00 € HT
- trappe pour accès vide de construction sous escalier de secours de l'amphithéâtre	239,00 € HT
- trappe CF dans le local fonds patrimoniaux accès vide sous escalier	318,00 € HT
- recouvrement des joints de dilatation entre différents matériaux (placo-béton) dans le couloir de La Fabrique du rez-de-jardin	1 020,00 € HT
- complément d'habillage de feutre dans le hall d'entrée en périphérie des automates de retour et de la baie du local sécurité de La Fabrique	4 947,80 € HT
- trappe non CF sur local désenfumage pour accéder à la maintenance au sein du local désenfumage	128,00 € HT
- aménagement du placard de la loge avec rangement et 3 étagères	212,00 € HT
- habillage en partie basse des poutres en lamellé collé côté garderie	119,62 € HT
- plans vasques en Corian dans sanitaires public dans rez-de-jardin	9 591,20 € HT

Montant total en plus-value	22 843,62 € HT

Travaux en moins-value :

- suppression des points 3.4.1 (plans vasques) et 3.4.2 (table à langer) du CCTP	- 4 914,00 € HT
- suppression prestations du marché (portes sur pivots, coulissantes, châssis bois vitrés, feutre et trappes)	- 17 020,00 € HT
- suppression prestations du marché sur les appuis des façades en béton et des façades en bardage	- 16 262,00 € HT

Montant total en moins-value	- 38 196,00 € HT

Le montant de l'avenant n°4 en moins-value est de 15 352,38 € HT.

Le montant du marché passe de 357 103,80 € HT à 341 751,42 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 15,04 % par rapport à son montant initial de 402 253,20 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission procédure adaptée du 01 juillet 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°4 au lot n°7 « menuiseries intérieure s » dont le titulaire est la société EGTB SUTRE sise Le Bois Chadutaud à ASNIERES SUR NOUERE (16290) pour la modification de prestations d'un montant en moins-value de 15 352,38 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n°2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 21 juillet 2015